

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2025-1913
OBJET	Déposer au conseil municipal l'avis du Comité consultatif jeunesse de Laval sur la participation électorale des jeunes lavalloises et lavallois	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : Date CE souhaitée : 2025-06-18 Date CM souhaitée : 2025-07-08		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) Date No résolution Objet 2022-07-20 CE-20220720-2277 MANDAT - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE Résumé RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: de mandater le Comité consultatif jeunesse afin de remplir les mandats suivants: proposer, conjointement avec le Comité consultatif des personnes âgées de Laval (CCPAL), des initiatives, projets pilotes et/ou activités socioculturelles, s'inscrivant dans les compétences municipales, pour créer des ponts entre les générations; porter des idées et pistes de projets permettant de rendre plus accessibles, intéressants, fonctionnels et agréables les espaces verts, les berges et les parcs en attirant spécifiquement les jeunes de toute tranche d'âges; produire un avis sur les éléments clés sur lesquels la Ville de Laval doit porter des actions afin d'augmenter la participation électorale des jeunes. (SD-2022-3444) Date No résolution Objet 2019-07-09 CM-20190709-562 CONSTITUTION - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules et résolu à l'unanimité: d'approuver la constitution du Comité consultatif Jeunesse de la Ville de Laval et son mandat joint au présent sommaire décisionnel; de mandater le Secrétariat de la gouvernance pour recruter les membres de ce comité et de présenter ses recommandations en vue de leur nomination. ADOPTÉ (SD-2019-3194)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le 20 juillet 2022, le Comité exécutif mandatait le Comité consultatif jeunesse de Laval (CCJL) afin de produire un avis présentant: les éléments clés sur lesquels la Ville de Laval doit porter des actions afin d'augmenter la participation électorale des jeunes. Pour ce faire, un sous-comité de travail, composé de Majed Ghattas (président du sous-comité, membre du CCJL), Thomas Guillemette (président du CCJL), Brianna Teupe (membre), David Labonté (membre) et Rebecca Kabongo (membre) a été créé afin de travailler activement à l'élaboration de cet avis. Deux personnes-ressources, Sandra Breux et Salomé Valette (ci-après l'équipe de projet), de la Chaire de recherche du Canada sur les élections municipales de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) ont accompagné les membres tout au long de la démarche. Les travaux ont officiellement débuté le 23 octobre 2023. La démarche s'est articulée en quatre étapes : 1. Revue des écrits 2. Établissement d'un portrait de la participation électorale municipale à Laval 3. Approfondissement des pistes de recommandations 4. Rédaction de l'avis Après plus d'un an de travail, le CCJL dépose donc son deuxième avis et ses recommandations au Comité exécutif.		

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2025-1913
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Dépôt au conseil municipal de juillet 2025		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au Conseil municipal de prendre acte de l'avis du Comité consultatif jeunesse de Laval sur la participation électorale des jeunes lavalloises et lavallois.		